

La proposition infinitive (tous niveaux)

La proposition infinitive est l'une des formes de subordination les plus fréquentes et les plus caractéristiques du latin. On l'appelle par commodité « l'infinitive ».

Définition et fonctionnement

Observons une phrase française et sa traduction latine littérale :

Je crois que Marcus vient
Credo Marcum uenire

La comparaison de ces deux phrases nous permet de déduire les caractéristiques essentielles de la proposition infinitive. Nous en dénombrons trois :

- en français, la subordonnée est introduite par la conjonction de subordination *que*. On appelle ce genre de subordonnée, où le mot *que* sert seulement d'outil, une complétive. En latin, on constate l'**absence** de subordonnant.
- en latin, le sujet de la proposition infinitive est à l'**accusatif** (*Marcum*) et non au nominatif (*Marcus*). Ce sujet est par ailleurs toujours exprimé. Par accord, l'attribut du sujet se décline aussi à l'accusatif.
- en latin, le verbe de la subordonnée est à l'**infinitif** (*uenire*), alors qu'il est conjugué en français à l'indicatif.

Où trouve-t-on des propositions infinitives ?

La proposition infinitive est très fréquente en latin : on la trouve avec des verbes de déclaration (sens « dire »), d'opinion (« croire, penser »), de connaissance (« savoir »), quelques verbes de sentiment (« se réjouir, s'étonner ») ou de volonté (« vouloir, ordonner »). En général, elle se traduit par une subordonnée complétive en français.

Quelques-uns de ces verbes :

Dico, is, ere, dixi, dictum : dire
Narro, as, are, aui, atum : raconter
Scribo, is, ere, scripsi, scriptum : écrire

Aestimo, as, are, aui, atum : juger
Existimo, as, are, aui, atum : penser, juger
Puto, as, are, aui, atum : penser
Credo, is, ere, credidi, creditum : croire

Scio, is, ire, sciui, scitum : savoir

Miror, aris, ari, miratus sum : s'étonner

Iubeo, es, ere, iussi, iussum : ordonner
Sino, is, ere, siui, situm : laisser, permettre.

Remarque :

Certaines grammaires du français considèrent qu'il existe une proposition infinitive après certains verbes de perception, par exemple dans la phrase « Je le vois venir ».

Position de l'infinitive dans la phrase. Apposition

La proposition infinitive peut être située après le verbe (exemple ci-dessus), avant le verbe (*Marcum uenire credo*, même traduction en français que ci-dessus), ou de part et d'autre (*Marcum credo uenire*) : la position, bien qu'elle puisse introduire parfois des nuances, n'a pas d'influence déterminante sur la traduction.

Une tournure assez fréquente est l'apposition de l'infinitive à un pronom neutre comme *hoc* ou *illud* :

Hoc credo Marcum uenire : « je crois cela [à savoir] que Marcus vient = je crois que Marcus vient ».

Emploi des temps de l'infinitif

L'emploi des temps à l'intérieur de l'infinitive est différent de celui du français : les temps de l'infinitive ont une valeur **relative** par rapport au verbe principal :

- l'infinitif présent exprime la simultanéité avec le verbe principal ;
- l'infinitif parfait exprime l'antériorité ;
- l'infinitif futur exprime la postériorité.

Donc, si le verbe principal est au présent, l'infinitif présent se traduit par un présent en français (simultanéité avec le présent) :

Credo Marcum uenire « je crois que Marcus vient » ;

L'infinitif parfait se traduit par un passé (antériorité par rapport au présent) :

Credo Marcum uenisse « je crois que Marcus est venu » ;

L'infinitif futur se traduit par un futur (postériorité par rapport au présent) :

Credo Marcum uenturum esse « je crois que Marcus viendra ».

Si le verbe principal est au passé (parfait, imparfait, plus-que-parfait), l'infinitif présent se traduit par un passé (simultanéité avec le passé) :

Credebam Marcum uenire « je croyais que Marcus venait » ;

L'infinitif parfait se traduit par un plus-que-parfait :

Credebam Marcum uenisse « je croyais que Marcus était venu » ;

L'infinitif futur se traduit par un conditionnel présent (= « futur dans le passé ») :

Credebam Marcum uenturum esse « je croyais que Marcus viendrait ».

Emploi du réfléchi

À la 3^e personne, en particulier dans le genre historique, se pose le problème du réfléchi direct et indirect (pronom personnel *se* et possessif *suus, a, um*). Le réfléchi renvoie au sujet du verbe, mais, dans le cas de la proposition infinitive, il existe deux sujets : celui de l'infinitive et celui du verbe principal, qui peuvent être différents.

Si le réfléchi renvoie au sujet de la proposition infinitive, on parle de réfléchi direct :

Credo Marcum se laudare « Je crois que Marcus se loue lui-même »

Si le réfléchi renvoie au sujet du verbe principal, on parle de réfléchi indirect :

Marcus credit amicos suos se laudare « Marcus croit que ses amis le louent »

Le latin, pour éviter une succession de réfléchis ambigus dans de longues séries d'infinitives, emploie parfois le pronom *ipse* pour désigner le sujet du verbe principal (réfléchi indirect).

Les nuances hypothétiques dans l'infinitive

Le potentiel est exprimé par l'infinitif futur :

Credo Marcum uenturum esse, si possit « Je crois que Marcus viendrait, s'il pouvait »

Les irréels du présent et du passé sont exprimés par le participe futur et l'infinitif *fuisse* :

Credo Marcum uenturum fuisse, si posset « Je crois que Marcus viendrait, s'il pouvait » (mais il ne viendra pas : irréel du présent) ;

Credo Marcum uenturum fuisse, si potuisset « Je crois que Marcus serait venu, s'il avait pu » (irréel du passé).